

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

CAHIER DES CHARGES ET CONDITIONS PARTICULIÈRES

Jurisdiction ou organisme contractant: AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE ARGENTINE EN HAITI
Adresse: # 48, RUE METELLUS, IMMEUBLE GN PLAZA, PETION-VILLE
Courrier électronique: ehait@mrecic.gov.ar

Type de procédure: Marché par entente directe – procédure simplifiée	N° 07	Exercice: 2016
Type/raison de la procédure: montant inférieur à 75 modules		
Modalité:		

Dossier EHAIT N° 18/2016	Exercice: 2016
Objet: Acquisition d'une police d'assurance pour véhicule officiel de l'Ambassade Argentine en Haïti	
Durée du contrat: un an, renouvelable pour une deuxième et égale période	

1. DÉTAILS DU BIEN/SERVICE

Ligne N°	Description	Quantité
1	Police annuelle d'assurance pour le véhicule officiel de l'Ambassade Argentine en Haïti	1 (une)

2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Les spécifications du véhicule et les spécifications exigées pour la police d'assurance sont les énumérés dans l'**Annexe I**.

3. MODALITÉS DE SOUMISSION DES OFFRES

Les offres peuvent être soumises :

- Personnellement dans une enveloppe scellée à l'Ambassade Argentine les jours ouvrables de 09.00 heures à 17.00 heures au plus tard le 24 Août 2016 à 10:00 heures
- Via courrier électronique à ehait@mrecic.gov.ar, au plus tard le 24 Août 2016 à 10:00 heures

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

L'envoi de l'offre (enveloppe/courrier électronique) doit porter les informations d'identification suivantes:

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE ARGENTINE EN HAITI

Dossier N° 18/2016

Marché par entente directe – procédure simplifiée N° 07/2016

Objet: Acquisition d'une police d'assurance pour véhicule officiel de l'Ambassade Argentine en Haïti

Lieu, date et heure limite pour le dépôt des offres: Ambassade de la République Argentine en Haïti (# 48 Rue Metellus, Pétion-Ville) le 24 Août 2016, à 10:00 heures

Lieu, date et heure d'ouverture: Ambassade de la République Argentine en Haïti (# 48 Rue Metellus, Pétion-Ville) le 24 août 2016, à 12:00 heures

NOM DU SOUMISSIONNAIRE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

COURRIER ÉLECTRONIQUE:

TÉLÉCOPIE:

La seule remise de l'offre vaut pleine connaissance et acceptation par le soumissionnaire des clauses régissant le présent marché ainsi que l'interprétation de la portée exacte de celles-ci.

IMPORTANT: il ne sera acceptée aucune offre remise après le délai de soumission établi pour le dépôt, indépendamment des motifs à l'origine du retard.

4. OUVERTURE DES OFFRES

Lieu, date et heure d'ouverture des offres: Ambassade de la République Argentine en Haïti (# 48 Rue Metellus, Pétion-Ville) le 24 Août 2016, à 12:00 heures.

À la date et l'heure indiquées, il sera procédé à l'ouverture des offres, en session publique, sous la présence des fonctionnaires désignés à cet effet et de tous ceux qui souhaiteraient y être présents. Il en sera dressé procès-verbal, lequel doit être signé par les fonctionnaires intervenant ainsi que par les soumissionnaires et les intéressés présents qui souhaiteraient le faire.

5. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

5.1 ELEMENTS GENERALES

L'offre sera rédigée en langue française. Les ratures, corrections, grattages ou interlignes, le cas échéant, doivent être dûment approuvées par le signataire de l'offre.

L'offre doit être signée par le soumissionnaire ou par son représentant légal ; cette signature doit figurer sur toutes les pages du document.

L'offre doit contenir les éléments détaillés ci-après :

- a) Nom et prénom ou raison sociale, adresse, téléphone, télécopie et courrier électronique
- b) Élection de domicile spécial à Port-au-Prince/Pétion-Ville
- c) Tableau des coûts (**Annexe II**) complété et signé en bonne et due forme conformément à ce qui est prévu au point 5.2 des présentes Conditions.

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

5.2 CARACTERISTIQUES DE L'ESTIMATION ÉCONOMIQUE À SOUMETTRE

Le calcul doit respecter les quantités et les unités de mesure établies dans le Tableau des coûts. Il faudra indiquer le prix unitaire et le prix total sur le tableau, qui doit être signé par le soumissionnaire ou par son représentant légal.

L'estimation économique doit comprendre le prix du renouvellement annuel.

Le prix total soumissionné sera le prix final à payer par la Représentation pour la totalité de la prestation, y-compris les renouvellements prévus, les impôts et les frais d'envoi, le cas échéant.

Au cas où le coût total estimé pour chaque ligne ne respecterait pas le prix unitaire, celui-ci prévaudra et le prix estimé sera corrigé. Toute autre erreur dans le montant calculé qui serait dénoncée par le soumissionnaire, ou repérée par l'organisme contractant, déterminera le rejet de l'offre sur les lignes pertinentes.

Monnaie d'estimation: Dollar Américain (USD)

Quantité de copies de l'estimation économique à soumettre: 1 (une)

5.3 DURÉE DE MAINTIEN DE L'OFFRE

L'offre aura une validité d'une durée de trente (30) jours calendrier à compter de la date fixée pour l'ouverture des offres.

6. ÉVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres prendra en compte les aspects formels et les facteurs d'évaluation pertinents, en utilisant le prix comme critère primaire de sélection.

6.1 CORRECTIONS DES OFFRES

Pendant la période d'évaluation des offres, il sera éventuellement demandé aux soumissionnaires de corriger les erreurs ou omissions susceptibles de correction que comporteraient leurs propositions. La correction de ces erreurs ou omissions ne pourra pas être pour le soumissionnaire l'occasion soit d'altérer la substance de l'offre, soit de l'améliorer, soit d'en tirer avantage par rapport aux autres soumissionnaires.

S'il n'effectue pas les corrections demandées dans le délai opportunément fixé, le soumissionnaire sera réputé s'être désisté de l'offre.

6.2 CAUSES DE REJET NON SUSCEPTIBLES DE CORRECTION

L'offre sera rejetée, sans possibilité de correction, dans les hypothèses suivantes :

- a) Si elle n'est pas rédigée dans la langue indiquée par le cahier des charges.
- b) Si la signature du soumissionnaire ou de son représentant légal n'est apposée sur aucune des pages de l'offre.

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

- c) Si elle comporte des ratures, corrections, grattages ou interlignes non approuvés sur les feuilles contenant la proposition économique, la description du bien ou du service offert, le délai de livraison ou tout autre élément qui serait de l'essence du marché.
- d) Si l'offre n'est pas maintenue pendant le délai indiqué par le cahier des charges.
- e) Si elle est écrite au crayon ou par tout autre moyen permettant d'en effacer et re-écrire le contenu sans en laisser de traces.
- f) Si elle est formulée par des personnes sous sanction - en vigueur - de suspension ou d'interdiction pour passer des marchés avec l'État argentin au moment de l'ouverture des offres, pendant l'étape d'évaluation de celles-ci ou lors de l'adjudication.
- g) Si elle est formulée par des personnes physiques ou morales qui ne sont pas habilitées à passer des marchés avec l'État argentin au moment de l'ouverture des offres, pendant l'étape d'évaluation de celles-ci ou lors de l'adjudication.
- h) Si elle est conditionnée.
- i) Si elle contient des clauses qui contredisent les règles régissant les marchés ou qui en empêchent la comparaison exacte avec les autres offres.
- j) Lorsqu'elle contient des erreurs ou des omissions essentielles.
- k) Si le prix estimé est réputé vil ou dérisoire.
- l) Si le soumissionnaire est inéligible
- m) Si un même soumissionnaire participe à plus d'une offre, soit pour son seul compte, soit en faisant partie d'un groupe, d'une association ou d'une personne morale. Cette interdiction disparaît lorsqu'il s'agit d'une soumission d'offre contenant des réductions, alternatives ou variantes.
- n) Au cas où il y aurait lieu de déposer des échantillons, lorsque ceux-ci ne sont pas annexés dans le délai fixé par le cahier des charges.

7. ATTRIBUTION

L'attribution se fait au profit de l'offre qui remplit toutes les conditions du présent cahier et qui s'avère en outre économiquement la plus favorable.

L'attribution est notifiée en bonne et due forme à l'adjudicataire et au reste des soumissionnaires dans un délai de trois (3) jours ouvrables à compter du procès-verbal d'adjudication, par l'un quelconque des moyens suivants, indistinctement:

- a) accès direct au dossier par le soumissionnaire ou son représentant légal ;
- b) présentation spontanée de la partie intéressée ou de son représentant légal, dont il résulte qu'il a été pris connaissance du procès-verbal d'adjudication concerné ;
- c) lettre recommandée ou autre moyen postal permettant de prouver la notification faite en bonne et due forme ;
- d) télécopie ;
- e) courrier électronique.

A partir de l'acte d'ouverture des offres, l'Ambassade Argentine en Haïti évaluera les spécifications techniques de l'annexe I et informera via courrier électronique l'adjudicataire qui viendra retirer le bon de commande.

Dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la notification de l'adjudication, il sera procédé à l'émission du bon de commande qui sera notifiée à l'adjudicataire par les mêmes moyens.

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

8. LIEU ET DÉLAI DE LA LIVRAISON

Il sera procédé à la livraison de la police d'assurance après le retrait de l'ordre d'achat, à l'Ambassade Argentine, sise au # 48, Rue Metellus, Immeuble GN Plaza, Pétion-Ville.

L'Ambassade Argentine en Haïti se réserve le droit d'effectuer toutes les vérifications et essais techniques qu'elle jugera opportuns et utiles.

9. DONNÉES DE L'EXECUTION

Commencement du délai de livraison des biens ou de prestation des services: la police d'assurance sera délivré pour un durée d'un an, à partir du 15 Septembre 2016 et jusqu'au 14 Septembre 2017.

10. FACTURATION ET PAIEMENT

Toutes les factures doivent être émises au nom de l'Ambassade Argentine en Haïti.

Les factures seront payés par chèque, à l'Ambassade Argentine (# 48 Rue Metellus, Immeuble GN Plaza, Pétion-Ville).

11. RESPONSABILITÉ

Le co-contractant doit respecter toute la législation applicable à l'activité qui fait l'objet du présent marché et sera responsable en cas de toutes réclamations judiciaires et extrajudiciaires, y compris les frais et dépenses découlant de ses actes et omissions ou de ceux de son personnel, de ses sous-traitants ou de toutes autres personnes responsables auprès de lui de l'exécution des termes et conditions du présent marché, telles qu'elles soient.

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

ANNEXE I

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

a) SPECIFICATIONS DU VEHICULE

- Marque : NISSAN
- Modèle : PATROL
- Année : 2010
- Moteur : TD42-211985
- Série : JNITCSY61Z0576987
- Couleur : BLANCHE
- Cylindre : 6

b) SPECIFICATIONS DE LA POLICE D'ASSURANCE

Les spécifications techniques exigées sont les suivantes:

1. Responsabilité civile envers des tiers

Risque à couvrir: lésions physiques ou matérielles causées à des tiers par un accident dans lequel le véhicule officiel est impliqué, conformément à la législation haïtienne.

2. Vol

Risque à couvrir: vol total ou partiel

3. Incendie

Risque à couvrir: incendie totale ou partielle

4. Destruction total

Risque à couvrir: destruction total par accident

5. Autres éléments

Risque à couvrir: les dommages au véhicule dans le pare-brise et/ou lunette arrière et/ou vitres latérales, et dans les serrures, pour tout évènement.

6. Assistance mécanique

La couverture doit inclure l'assistance mécanique rapide et remorquage en cas d'accident et/ou panne.

7. La Compagnie d'Assurance, en plus, doit inclure la cotation pour une deuxième période (Renouvellement annuel).

LA POLICE D'ASSURANCE SERA DÉLIVRÉE POUR UNE DURÉE D'UN AN.

LA POLICE D'ASSURANCE SERA RENOVELABLE POUR UNE DEUXIÈME ET ÉGALE PÉRIODE.

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

ANNEXE II

**PLAN DE COTISATION
POUR LE TOTAL DE L'OFFRE**

TABLEAU DE L'OFFRE

ITEM	QUANTITÉ	DESCRIPTION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
		Police annuelle d'assurance pour véhicule officiel de l'Ambassade Argentine en Haïti		
			PRIX TOTAL DE L'OFFRE *	

* inclut renouvellement pour une deuxième et égale période.

Soit.....
(Prix total en toutes lettres, en préciser la devise)

L'estimation se fera en dollars américains.

L'Ambassade Argentine est exonérée de taxes

Confirmation de date pour la livraison de la police d'assurance
.....

.....
Signature et clarification du soumissionnaire